



NUMÉRO 1204-1077

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 2 avril 2012 à 20h15, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Jeannot Roy,

M. Luc Perreault,

M. Jean-Louis Grondin.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire suppléant Simon Cliche.

Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire suppléant ouvre la séance par une prière appropriée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1204-1077-2

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 16 Varia : a) Pancarte d'avertissement d'autobus – route des Chalets, b) Demande à la municipalité de Saint-Frédéric, c) Clôture mitoyenne, d) Subvention pour les maisons patrimoniale et e) Rapport du maire suppléant. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

1203-1076-11 Portion de route asphaltée en 2007

Les Entreprises Lévisiennes a demandé l'autorisation de se rendre sur place pour effectuer un échantillonnage. Pour se faire, elle doit passer par les avocats et devra assumer les frais de la présence de nos experts, *Labo S.M. inc.*

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2012

1204-1077-4

Il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que le procès-verbal de la séance du 5 mars 2012, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1204-1077-5

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de mars, pour un montant totalisant 51 715,74 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport sur le déneigement

À la demande du Conseil, le comité du déneigement fait son rapport.

7. Vérification mécanique du camion de déneigement

1204-1077-7

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables autorise le chauffeur du camion, Monsieur Jean-Luc Cliche à faire exécuter la vérification mécanique du camion par l'entreprise *Le Centre du Camion*, de Thetford Mines. La date limite pour cette opération est le 30 avril 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. Remisage du camion

1204-1077-8

Il est proposé par monsieur Luc Perreault appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, d'autoriser la secrétaire à inscrire le remisage du camion à la SAAQ à la fin du mois d'avril et ainsi, obtenir le remboursement d'immatriculation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. Ancienne route des Fermes

ATTENDU que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, par la résolution 1203-1076-9, a décrété la fermeture de l'ancienne route des Fermes traversant les lots 4 373 645 et 4 373 623 du cadastre du Québec.

1204-1077-9

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables rétrocède l'assiette de cette ancienne route, soit le lot 4 375 624, à madame Caro Lessard, propriétaire située le long de cette portion de route. Il est de plus résolu d'autoriser le maire Louis Jacques et la directrice générale Mélanie Jacques à signer ledit contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. Pont de la rivière des Fermes

Concernant la reconstruction du pont de la rivière des Fermes, nous avons obtenus du ministère des Transports, la confirmation qu'un chemin de déviation avec un pont temporaire à une voie, sera construit du côté de la rivière chaudière, sans aucune restriction pour les camions.

11. Planification des travaux de voirie

Une séance extraordinaire est prévue le 16 avril prochain pour la programmation des travaux de voirie.

12. Nomination d'un citoyen d'honneur

1204-1077-12

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables décerne à monsieur Éric-Michel Hallé le titre de « Citoyen honorifique Josérablien ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13. Décoration du bureau municipal pour le 275e

Quelques idées sont lancées. Un comité de citoyens sera mis en place pour l'élaboration d'un projet.

14. Concours de décoration des résidences de la municipalité pour le 275e

L'idée d'un concours est soulevée. Des démarches auprès des commerces de la municipalité seront entreprises dans le but d'obtenir des prix qui pourraient être remis aux gagnants.

15. Correspondance

1204-1077-15a

a) Congrès annuel de l'ADMQ

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, d'autoriser la directrice générale, Mélanie Jacques, à assister au congrès de l'*association des directeurs municipaux du Québec* qui aura lieu à Québec les 6, 7 et 8 juin 2012 au coût de 450 \$ plus taxes. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas seront remboursés à madame Mélanie Jacques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. Varia

a) Pancarte d'avertissement d'autobus scolaire – route des Chalets

Monsieur le conseiller Luc Perreault fait part au Conseil du danger lorsque l'autobus scolaire effectue l'arrêt à la route des Chalets. Il serait utile de demander au ministère des Transports et la Commission scolaire, l'installation d'une pancarte d'avertissement d'autobus scolaire.

b) Demande à la municipalité de Saint-Frédéric

Depuis la tempête Irène en août dernier, un chalet est suspendu dans le vide au dessus de la rivière des Fermes. Ce chalet est maintenant non habitable et inquiétant pour la sécurité des gens qui habitent aux alentours. Dans la situation où ce chalet tomberait dans la rivière, il y a un risque énorme qu'il cause une obstruction majeure qui pourrait avoir de graves conséquences. Une lettre sera postée à la municipalité de Saint-Frédéric pour porter cette situation à leur attention.

c) Clôture mitoyenne

Il y a un litige entre deux voisins concernant une clôture mitoyenne. L'un des propriétaires fera une demande écrite à la personne désignée.

d) Subvention pour les maisons patrimoniales

Pour promouvoir la conservation des maisons patrimoniales, quelques idées sont soumises.

e) Rapport du maire suppléant

Monsieur Simon Cliche fait un bref retour sur la séance des Maires du mois dernier.

17. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

18. Levée de la séance

1204-1077-18

À 22h50, il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Simon Cliche, maire suppléant

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière

Je, Louis Jacques, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Jacques, maire